

## **Poste vacant temporaire – Recrutement externe Agent technique (H/F/X) à temps plein au sein du Département Cadre de vie de la Ville de Huy**

**Le Département des Ressources Humaines de la Ville de Huy vous informe qu'un poste est à pourvoir.**

**Poste** : Agent technique (niveau D7 - CESS)

**Durée** : Temps plein

**Type de contrat** : Contrat de travail à durée indéterminée

**Responsabilités et tâches spécifiques liées à la fonction :**

- Gérer l'accueil et la prise en charge des usagers;
- Veiller à la gestion administratif et technique des dossiers.

**Profil recherché :**

Être titulaire d'un diplôme de l'Enseignement technique secondaire supérieur, délivré par l'enseignement secondaire belge ou reconnu en Fédération Wallonie-Bruxelles, ou être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, à orientation technique, délivré par les hautes écoles ou universités belges, ou reconnu en Fédération Wallonie-Bruxelles, et que le poste vous intéresse,

N'hésitez pas à adresser votre candidature – lettre de motivation, Curriculum vitae, copie du diplôme et extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois, pour le **10 juillet 2023** au plus tard,

Que ce soit par mail, à l'adresse suivante : [johan.chilot@huy.be](mailto:johan.chilot@huy.be), ou par courrier postal simple ou déposé au Secrétariat de la Direction générale à l'attention du Collège communal, Grand'Place, n°1 à 4500 HUY.

Le Département des Ressources Humaines de la Ville de Huy est à votre disposition pour toutes questions relatives à l'organisation du recrutement auprès du Responsable du Département, M.Johan CHILOT - 085/21.78.21 ext.400 - [johan.chilot@huy.be](mailto:johan.chilot@huy.be).

Le descriptif détaillé du poste se trouve sur la page « Accueil "/" "Ma Commune" "/" Services communaux" "/" Ressources humaines" du site web de la Ville de Huy [www.huy.be](http://www.huy.be).

**!! Il ne sera pas tenu compte des dossiers incomplets à la date de clôture des candidatures et des candidatures déposées après la date de clôture des candidatures.**